

7^{ème} colloque international
19 - 20 mai 2016
HES-SO // Valais-Wallis, Sierre

**LES NOUVELLES FORMES DE PARENTALITÉ :
LE TEMPS DU PARTAGE... ET L'ENFANT ?**



Organisé par :

Centre interfacultaire en droits de l'enfant – Université de Genève
Institut international des Droits de l'enfant
Haute Ecole Travail Social /valais (HES-SO // Valais – Wallis)
Service cantonal de la Jeunesse du canton du Valais
Haute école pédagogique du Valais

Argument

Ces derniers 40 ans, en Suisse, comme dans les autres pays industrialisés, la très haute fréquence des séparations et divorces induit des réorganisations familiales affectant de nombreux enfants. Elle entraîne aussi diverses pratiques sociales et légales d'accompagnement. Pareille situation a rendu de plus en plus complexes les interventions de professionnels, souvent eux-mêmes démunis face aux souffrances des parents et des enfants.

Très récemment, la Suisse a vécu de nombreux et profonds changements qui témoignent d'une volonté politique et juridique de mettre en adéquation les lois et les changements sociaux. Depuis 2014, l'autorité parentale reste conjointe par principe après un divorce. Pour ce qui est de la garde alternée, la révision du Code civil sur l'entretien de l'enfant¹ stipule que lorsque l'autorité parentale est exercée conjointement, le tribunal ou l'Autorité de protection de l'enfant examine, dans la perspective du respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, la possibilité de la garde alternée si le père, la mère ou/et l'enfant la demandent.

Aucune étude scientifique helvétique d'envergure ne s'est penchée sur les avantages et les inconvénients de la garde alternée, alors qu'une littérature scientifique internationale riche existe sur le sujet. Signalons également des initiatives civiles et scientifiques démontrant les préoccupations internationales pour cette thématique. La création en 2013 du Conseil International de la Résidence Alternée (CIRA) en est une bonne illustration.

Au-delà des considérations idéologiques, ce colloque tentera d'examiner et de débattre des interrogations suivantes:

- quels ont été les changements de société et les changements juridiques ces dernières années en Suisse en matière de séparation, divorce, et garde alternée?
- comment ces changements influencent-ils les prises en charge professionnelles du réseau social, psychologique et médical et comment l'interdisciplinarité peut-elle être un atout?
- quelle place est accordée à l'enfant dans ces situations et que savons-nous de l'impact qu'ont ces situations sur son identité et son développement?
- quelles sont les positions des différents professionnels sur ces questions, des recherches scientifiques et des professionnels de l'étranger ?

Objectifs

Le but de cette rencontre est d'améliorer chez les participants les connaissances et ainsi les modes de prise en charge, tout comme les procédures et décisions judiciaires ou politiques, afin de s'adapter au mieux aux changements sociaux, de préserver la santé et de favoriser le développement harmonieux des enfants.

Public cible

Ce colloque s'adresse aux membres des professions du domaine, à savoir: avocature, justice du domaine de la famille et de la jeunesse (pénale, civile, tutélaire, etc.), médiation familiale, psychologie, médecine, travail social, sociologie, pédagogie, monde associatif; il intéresse aussi les politiques et les étudiant-e-s avancé-e-s et les doctorant-e-s.

¹ Code civil suisse (Entretien de l'enfant) Modification du 20 mars 2015

Mercredi 18 mai 2016

- 18h30 **Allan Guggenbühl**, Psychologue, Institut für Konfliktmanagement
Die Eltern scheiden, nicht aber die Kinder zwischen Stuhl und Bank
Conférence publique et débat avec la présence d'associations diverses et personnalités politiques, Viège.

Jeudi 19 mai 2016

Premier Quadrant (Présidé par *Séverine Cesalli, Pédopsychiatre*)

Nouvelles formes de parentalité : Garde alternée - évolution, définitions et point de situation

- 08h30 Accueil des participants, remise des documents
- 09h00 Ouverture
Représentant de l'autorité politique valaisanne
Pierre Gapany, Doyen de l'Association des Juges de première instance et Président du Tribunal d'Entremont, Valais
Christian Nanchen, Chef du Service cantonal de la Jeunesse
Paola Riva Gapany, Directrice de l'Institut international des Droits de l'enfant
Bernard Levy, Responsable de la filière Travail social HETS-VS
- 09h30 **Nicole Prieur**, psychologue et philosophe, France
Qu'est-ce que la famille?
- 10h10 **Gérard Neyrand**, sociologue, Université de Toulouse
Pater familias vs toute puissance maternelle. Evolution de la société vers l'autorité parentale conjointe et la garde alternée.
- 10h45 Pause
- 11h15 **Michelle Cottier**, Faculté de droit, UNIGE
L'autorité parentale conjointe et la garde alternée en droit suisse
- 12h00 **Jean Zermatten**, expert IDE. (Point de vue juridique)
Allan Guggenbühl, Psychologue, IKM, Institut für Konfliktmanagement (Point de vue psychologique)
L'intérêt supérieur de l'enfant
- 12h30 Discussion plénière (salle et tous les intervenants de la matinée)
- 13h00 Lunch (buffet debout)

Deuxième Quadrant (Présidé par *Paola Riva Gapany, IDE*)

Approches interdisciplinaires : l'enfant au centre

- 14h15 **Gérard Poussin**, psychologue, France
Contradictions apparentes entre diverses études sur la résidence alternée
- 15h00 **Vittorio Vezzetti**, pédiatre, Italie
La santé des enfants de familles en séparation
- 15h45 Pause

- 16h15 Table ronde : « Nouvelles formes de parentalité : garde alternée, quel accompagnement psychosocial ? » Politique cantonale
Sabina Beffa, Ufficio dell'aiuto e della protezione, Ticino
Stéphane Quéru, Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg
Christophe Bornand, Directeur du Service de protection de la jeunesse, Vaud
Christian Fellrath, Chef du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse, Neuchâtel
Francine Teylouni, Directrice de l'Office de l'enfance et de la jeunesse, Genève
Marc Rossier pour modérateur
- 17h15 Discussion plénière (salle et tous les intervenants de l'après-midi)
- 18h00 Pause
- 18h30 **Anne Reiser**, Avocate, Genève
Divorce, multidisciplinarité, nouvelles approches
Conférence publique et débat avec la présence d'associations diverses et personnalités politiques, Sierre.

Vendredi 20 mai 2016

Troisième Quadrant (Présidé par Bernard Levy, Haute école travail social /Valais)

Garde alternée et médiation: Recherches scientifiques et comparaisons internationales

- 09h00 **Marie-France Carlier**, Juge, Belgique
Félix Schöbi, Juge fédéral, Suisse
Marc Juston, Président de Tribunal honoraire, France
La garde alternée, ça marche ? Comparaison internationale
- 10h00 **Francine Cyr**, psychologue, Canada
Besoins spécifiques du petit enfant, actualité de la recherche
- 10h45 Pause
- 11h15 **Eric Widmer**, sociologue, UNIGE
Garde alternée: conséquences socio-économiques
- 12h00 **Christine Meier Rey**, médiatrice et coach familial, Zürich
Ursula Kodjoe, psychologue, Allemagne
Lorraine Filion, travailleuse sociale, médiatrice familiale et coach parental, Québec, Canada
Jocelyne Dahan, psychologue, France
La médiation favorise-t-elle la garde alternée? expériences internationales
- 13h00 Lunch (buffet debout)

Quatrième Quadrant (Présidé par Zoé Moody, Haute école pédagogique du Valais)

Propos conclusifs

- 14h15 **Heidi Simoni**, psychologue du droit de la famille, médiatrice et psychothérapeute
La garde alternée, risques et opportunités
- 15h00 **Jacques Fierens**, juriste et philosophe, Belgique
Le point de vue de l'enfant
- 15h45 **Séverine Cesalli**, psychiatre, psychothérapeute d'enfants et d'adolescents
Synthèse finale
- 16h00 Fin du colloque

Inscriptions

Finance d'inscription 1 jour: CHF 180.- (étudiant CHF 100.-)
2 jours: CHF 300.- (étudiant CHF 160.-)

Délai d'inscription 2 mai 2016

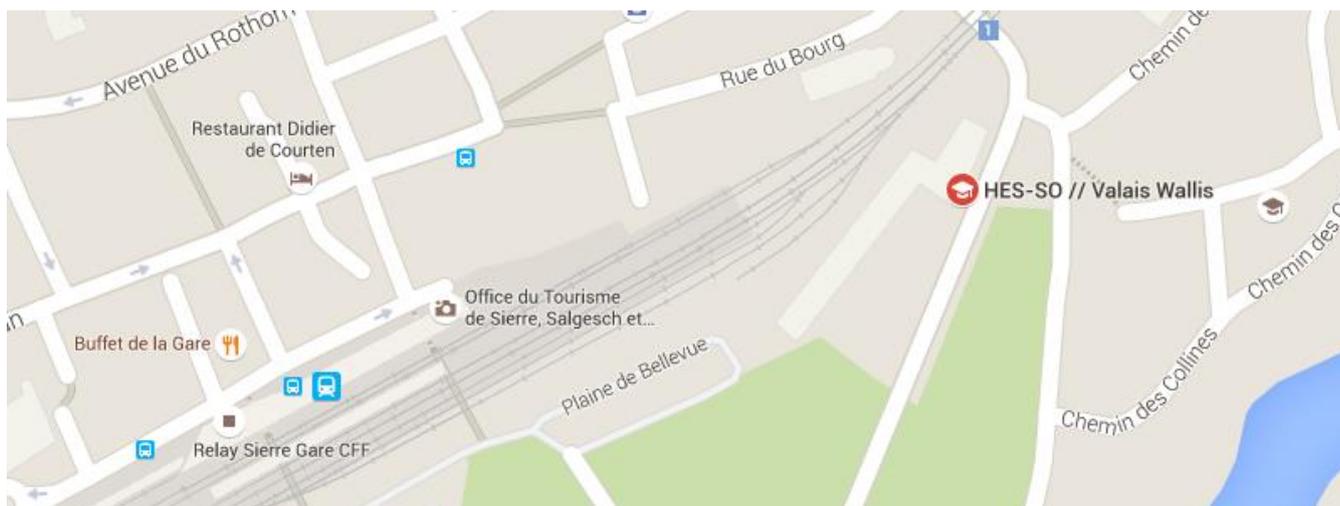
Inscriptions En ligne : <http://unige.ch/cide/fr/actualites/>

par courrier : Hortense Hofer
Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)
Université de Genève (Valais Campus)
Case Postale 4176 • CH - 1950 Sion 4
hortense.hofer@unige.ch

Lieu

HES-SO//Valais-Wallis

Route de la Plaine 2
3960 Sierre, Suisse



Accès

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics, la HES-SO se trouve à 400m de la gare.

Voiture : Autoroute A9, sortie Sierre-ouest, suivre HES-SO//Valais-Wallis. Parking payant à proximité.

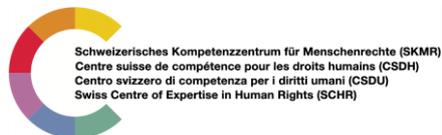
Train : Arrêt à la Gare de Sierre, prendre le sous voies sortie sud, parcourir 2 min. à pieds.

Repas et pauses

Les repas de midi sont organisés sur place et sont inclus dans les frais d'inscription.

Organisation

Patronage



Nos partenaires

Conférence Latine de Promotion et de Protection de la Jeunesse

Association donna2

Coordination romande des organisations paternelles

Conférence romande des chefs de services de protection et d'aide à la jeunesse

Comité d'organisation

Philip D. Jaffé, Université de Genève

Paola Riva Gapany, Institut international des Droits de l'enfant

Christian Nanchen, Chef du Service cantonal de la jeunesse

Romaine Schnyder, Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent

Marc Rossier, Office pour la protection de l'enfant

Michelle Cottier, Université de Genève

Séverine Cesalli, Pédiopsychiatre indépendante

Bernard Lévy, Haute Ecole Travail Social /valais (HES-SO // Valais – Wallis)

Jean Zermatten, Institut international des Droits de l'enfant

Patrick Robinson, Coordination romande des organisations paternelles

Anne Décosterd, donna2

Zoé Moody, Haute école pédagogique du Valais

Avec le soutien financier de

